



Erreur sur bail de location

Par **Régine**, le **21/03/2008** à **12:16**

Bonjour,rrnJ'aimerais savoir quel recours ou indemnités je peux obtenir suite à une erreur sur mon bail de location.rnEn effet, j'ai habité pendant 10 ans dans un logement (géré par Getsrim-Lamy)dont le bail stipulait la présence d'un garage et en fait je n'ai jamais pu avoir l'usage de ce garage car le propriétaire le gardait pour un usage personnel.rnJ'ai quitté ce logement au 1 janvier 2008 car il présentait de nombreux problèmes de plomberies (dégâts des eaux etc) ainsi que des problème de vétusté.rnLe propriétaire aurait à l'époque signalé à l'agence Gestrim qu'il souhaitait garder le garage mais cette dernière n'a pas effectué les modifications sur le bail.rnAu début, voyant que la porte du garage était fermée, je me suis fait confirmée verbalement par Gestrim que j'avais bien l'usage de ce garage et ils m'ont soutenu que "oui" (en me montrant sur le plan le N° du lot) et lorsque j'ai dit que je n'en avais pas reçu la clé ils m'ont répondu qu'ils allaient en faire forcer la porte par un serrurier ... ce qui a été fait mais il y avait une voiture à l'intérieur (!) appartenant au propriétaire ...rrnQue puis je espérer pour obtenir réparation sur les 10 ans passés dans ce logement ?rnmerci pour vos réponsesrnRégine